AUTORISATION PARENTALE



Bains sur	Oust

En qualité de tuteur lég fille/mon fils* s'engage	= :	e des points suivants ainsi que du contrat auquel m
l'opération « Arg		cun cas réputée employeur des jeunes participants s la bourse versée pour la participation à l'activit le salaire.
sous couvert de sera demandée l même, soit au co	leur tuteur. Une attestation ap ors de l'inscription du jeune da	t bénéficier d'une couverture sociale en leur nom o portant la preuve de la présente couverture social ns l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lu du trajet, les frais inhérents aux dommages corpore couverture sociale.
civile » lié à cette pouvant survenir	e activité couvrant l'ensemble d	souscrire à un contrat d'assurance « Responsabilit les dommages pouvant être occasionnés et acciden éroulement des chantiers. Tous les participants sor
Autorise mon enfant :		
Prénom		
NOM :		
` '		
35600 BAIN	S-SUR-OUST	
À participer à l'opératio	on « Argent de poche »	
	ts sont susceptibles d'être utilis	photos ou des reportages peuvent être réalisés ave sés pour faire connaître les chantiers effectués sur
☐ Autorise les prises de ☐ Refuse les prises de v		
·		Fait à Bains-sur-Oust, le/ Signature précédée de la mention
*barrer la mention inuti	ile	« Lu et approuvé » :



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 Dispositif « ARGENT DE POCHE »

A déposer complet avant le vendredi 10 octobre 2025

PHOTO D'IDENTITÉ

COMMUNE DE BAINS SUR OUST TOUSSAINT 2025

Nom :	
Prénom :	
Sexe (cochez la case correspondante) :	Ј М 🗇 F
Date de naissance ://	Âge :
Adresse :	
35600 BAINS-SUR-OUST	
(parents) ///	a (enfant)////
Adresse mail	fr
<u>Situation</u> :	
Lycéen(ne): Précisez l'établissement et la c Étudiant(e): Précisez l'établissement et la c Demandeur d'emploi	
<u>Disponibilités</u> : Semaine 43 du 20 au 24 octob	ore) 🗆
Semaine 44 du 27 au 31 octob	ore) 🗆
Moyen de locomotion :	
<u>Pièces à joindre</u> :	
☐ Pièce d'identité ☐ Attestation d'assuré(e) social ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile ☐ Justificatif de domicile	☐ Autorisation parentale complétée et signée☐ Contrat de participation complété et signé

Tout dossier incomplet sera refusé



CONTRAT DE PARTICIPATION

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité :

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter les lieux du chantier avant l'horaire prévu.

Concernant la périodicité de l'activité :

- L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h00.
- Chaque année je peux participer au maximum à 30 demi-journées d'activités.
- La périodicité de l'activité est déterminée par la Commune de Bains-sur-Oust.

Concernant la réalisation des chantiers :

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- Étant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront être éteints.

<u>Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers :</u>

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants au chantier.
- Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.

- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- le le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

<u>Sanctions appliquées : entraînées par le non-respect d'un des points énoncés cidessus :</u>

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche ».
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier :

- Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité.
 Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier de 3h, soit 5 euros de l'heure.
- J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Bains-Sur-Oust,	
Le :	

Signature du participant précédée de la mention «lu et approuvé» :